

PIECES JUSTIFICATIVES

Division du Personnel

SITUATION A JUSTIFIER	PIECES A FOURNIR En cas de contestation du barème de l'accusé de réception
Bonification liée aux diplômes	Copie de(s) diplôme(s) ou titre(s) obtenus
Bonification liée à l'expérience professionnelle DANS LE SECTEUR PRIVE (entreprise privée)	Attestation de(s) employeur(s)
Bonification liée à la situation familiale	Photocopie du livret de famille précisant le nombre d'enfant (s) à charge ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant Certificat de grossesse délivré au plus tard le 31 mai de l'année 2010
Bonification liée à l'admissibilité au concours	Attestation d'admissibilité
Bonification liée à l'ancienneté de service dans le service de l'enseignement du public	Etat des services détaillé rempli par vos soins à l'aide de l'imprimé type joint en annexe dans le cas où vous constatez une erreur de calcul dans l'accusé de réception
Enfant handicapé à charge	Carte de handicap
Bonification liée à l'ancienneté de service dans le service de l'enseignement du privé	Etat des services délivré par la D.E.P.

IMPORTANT :

Le barème sera calculé en fonction des pièces justificatives fournies par le candidat et figurant dans son dossier.